



DU BUFFLE D'EAU AU BOUSIER

UN PROGRAMME INÉDIT DE RÉENSAUVAGEMENT
au sein de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Cousseau



SOMMAIRE

La Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Cousseau

Qu'est-ce que le réensauvagement ?

Une première expérimentation réussie : la vache Marine-Landaise

Du Buffle d'eau...au bousier *Scarabaeus laticollis*

Une initiative pionnière en France

Des partenaires engagés

LA RNN DE L'ÉTANG DE COUSSEAU

Crée en 1976 sur la commune de Lacanau, en Gironde, la Réserve Naturelle Nationale de l'étang de Cousseau couvre 600 hectares, auxquels s'ajoutent les 282 ha de terrains acquis en périphérie par le Conseil départemental de la Gironde, la commune de Lacanau et le Conservatoire du Littoral. La réserve est située à 50 km à l'ouest de Bordeaux et à 3 kilomètres de l'Océan Atlantique.

Au XIXème siècle, les grands travaux de drainage et de plantation de pins maritimes ont totalement transformé la région naturelle des Landes de Gascogne. Les paysages de landes humides rases, qui s'étendaient à perte de vue, tout comme les dunes du littoral dont les sables mobiles menaçaient l'arrière-pays, ont laissé place aux forêts de pins.

La Réserve Naturelle Nationale de l'étang de Cousseau associe les paysages des dunes anciennes à ceux du marais de Talaris, vaste zone humide résultant de la sédimentation entre les deux grands lacs. Elle a la particularité d'abriter des boisements de pins et de chênes mélangés dont l'origine naturelle est bien antérieure à ceux que l'homme a plantés. Outre l'aspect esthétique et paysager remarquable qui laisse une forte impression de calme sauvage, à l'image des grands espaces vierges du passé, l'intérêt essentiel de la réserve réside dans le fait que, sur une surface relativement réduite, se trouve représenté un échantillonnage des principaux milieux des Landes de Gascogne.



© Neil Aldridge / Rewilding Europe

QU'EST-CE QUE LE RÉENSAUVAGEMENT ?

Le réensauvagement est un processus innovant qui cherche à protéger un milieu naturel et sa biodiversité en valorisant le fonctionnement naturel de son écosystème. L'objectif n'est pas un simple retour aux paysages du passé mais de restaurer des processus écologiques altérés, souvent par l'impact des activités humaines.

Le réensauvagement s'appuie également sur les notions de dynamique et de résilience des écosystèmes. Les principes de perturbation et de successions écologiques sont privilégiés par rapport aux écosystèmes "figés".

L'introduction ou la réintroduction d'espèces animales dites "clés de voûte", tels que les grands herbivores, fait partie des solutions naturelles proposées dans le cadre du réensauvagement d'un site naturel. En effet, par leur utilisation de l'espace, ces espèces ont de multiples impacts positifs, notamment en restaurant les chaînes trophiques.

Les écosystèmes fonctionnant le plus naturellement possible, avec une gestion anthropique minime, sont plus à même d'apporter de nombreux services écosystémiques : séquestration du carbone, adaptation au changement climatique, prévention des inondations, pollinisation des cultures, restauration des sols...



En parcourant librement les lèdes humides des dunes littorales (ici au début du XX siècle), les vaches Marines participaient au maintien de leur ouverture et de leur riche biodiversité.

UNE PREMIÈRE EXPÉRIMENTATION RÉUSSIE : LA VACHE MARINE-LANDAISE

Actuellement, la gestion hydraulique du marais est complétée par l'action des herbivores domestiques rustiques réintroduits en 1990 : les vaches de race Marine-Landaise. Ces animaux se déplacent naturellement entre la forêt des dunes anciennes, qui offre le refuge hivernal, et le marais où, durant l'été, l'abaissement de la nappe d'eau les fait profiter d'une tendre et abondante végétation.

Cette gestion unique et importante a permis la restauration de la biodiversité des landes à Molinie et du marais tourbeux et le retour de nombreuses espèces et habitats naturels de milieux ouverts.

*Le pâturage extensif par les vaches marines depuis 1990
est une clé de voûte de la gestion de la réserve.*



© Matthieu Reveillas

A titre d'exemple, le pâturage du marais par les vaches Marines a permis la reconquête du territoire par de nombreux oiseaux nicheurs (Vanneau huppé, Courlis cendré, Pie-grièche écorcheur, Alouette des champs, Héron pourpré...), migrants et hivernants (Spatules blanches, Bécassines des marais et sourde, Grues cendrées...) mais aussi la redécouverte de plantes patrimoniales telles que la Gentiane pneumonanthe, le Faux cresson de Thore et la Pilulaire. Le pâturage a également permis l'entretien des landes humides indispensables au maintien d'espèces animales hautement patrimoniales comme le Fadet des laîches.

Le sauvetage, puis le retour d'une race ancienne, la vache Marine-Landaise, sur une partie de son territoire ancestral, le marais et la dune ancienne de la réserve de Cousseau, a fait ses preuves. Elle est aujourd'hui reconnue comme outil indispensable à la gestion de la réserve, et bien au-delà, puisque plus d'une dizaine de sites naturels protégés en Gironde et dans les Landes en ont bénéficié.

Malheureusement, la zone d'hivernage des vaches Marines sur Cousseau est aujourd'hui limitée à 300 hectares de forêt sur les dunes de la réserve, alors qu'autrefois elles parcouraient en hiver d'immenses territoires sur les dunes littorales.

De ce fait, l'effectif sur Cousseau est restreint à une trentaine d'animaux afin d'éviter le surpâturage et adapter la charge aux besoins alimentaires des vaches alors même qu'en été, le marais nécessiterait l'action de 100 à 300 vaches.



© Bastien Campistron / La Nature fait son Show

Dans l'objectif de réduire progressivement les entretiens mécaniques du marais, en augmentant l'action des grands herbivores, nous souhaitons associer le volet patrimonial que représentent les vaches Marines à une innovation : l'introduction d'une nouvelle espèce, le Buffle d'eau.

DU BUFFLE D'EAU...

Les grands herbivores sont une des composantes essentielles au maintien de la biodiversité : on les qualifie "d'ingénieurs des paysages et des écosystèmes". En comparaison à l'introduction d'une seule espèce, un cortège d'herbivores est plus efficace dans la diversification des habitats naturels et des paysages ouverts ou semi-ouverts. Par leurs actions conjuguées sur le milieu, ils préservent, voire restaurent les chaînes trophiques, rétablissant le rôle fonctionnel de l'écosystème.

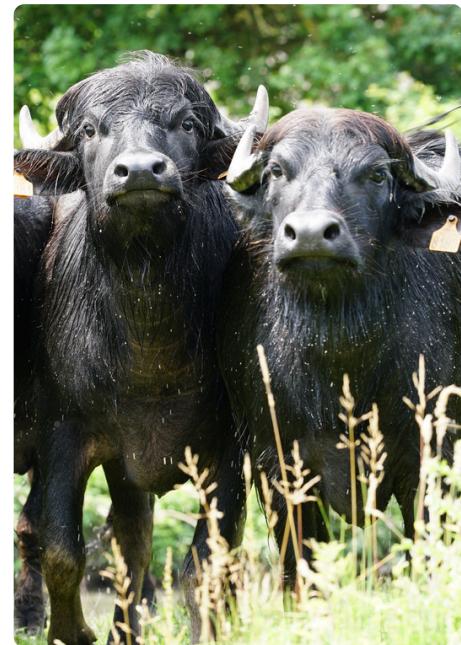
L'espèce concernée : le Buffle d'eau

Nom binomial : *Bubalus bubalis*

Mensurations : jusqu'à 3 m de long, hauteur au garrot comprise entre 1,3 à 1,7 m. Pèse entre 270 à 450 kg.

Statut : N'est plus présent à l'état sauvage en France. Tous les buffles d'eau vivant actuellement en Europe sont apparentés au Buffle d'eau asiatique *Bubalus arnee*.

Biologie-éthologie : Comme son nom l'indique, il est particulièrement adapté pour les zones humides. Il y évolue mieux que le bétail traditionnel, notamment parce qu'il peut se contenter de végétation naturelle de mauvaise qualité. Les grands sabots évasés du Buffle d'eau lui permettent de marcher aisément dans les marais et les marécages. Il passe de longues heures dans l'eau à réguler sa température corporelle et apprécie également les bains de boue qui le protègent des piqûres d'insectes.



Au sein de la Réserve naturelle de l'Etang de Cousseau, le petit groupe de Buffles d'eau aura un rôle parfaitement complémentaire au troupeau de vaches Marines : ils pâturent à l'année dans le marais, en faisant un allié particulièrement précieux lorsque les vaches remontent sur la dune durant l'hiver.

Dans leur utilisation de l'espace, les Buffles d'eau se révèlent être de véritables "ingénieurs de la nature", influençant la composition de la végétation et créant dans leur sillage des espaces de vie pour d'autres espèces animales.



- ✓ En piétinant le sol et en se nourrissant, les Buffles d'eau favorisent une végétation plus diversifiée car ils empêchent une espèce végétale de se développer dans de trop grandes proportions.
- ✓ En se vautrant dans la boue, ils créent des micro-habitats pour la petite faune (insectes, amphibiens, poissons...).
- ✓ Par leurs déjections ou parce qu'elles sont coincées dans leurs poils, les Buffles d'eau dispersent des graines tout au long de leurs déplacements.
- ✓ Leurs déchets organiques fournissent également un habitat et de la nourriture à de nombreux insectes coprophages.

Le Buffle d'eau : une espèce allochtone ?

Si on ne rencontre plus aujourd'hui de buffles d'eau sauvages en Europe, une espèce y était encore présente jusqu'à la fin du Pléistocène : *Bubalus murrensis*.

En 2019, une étude a même mis en évidence des traces de présence de *Bubalus murrensis* en France, à savoir des fragments de corne trouvés à la Pointe de la Négade, à seulement une soixantaine de kilomètres de Lacanau !

Dans le cadre de l'arrivée du groupe de Buffles d'eau au sein de la réserve, un suivi de leurs comportements alimentaire et spatial est programmé. Si ce test s'avère positif, l'effectif des buffles pourra être progressivement augmenté par mise à la reproduction.

...AU BOUSIER SCARABAEUS LATICOLLIS

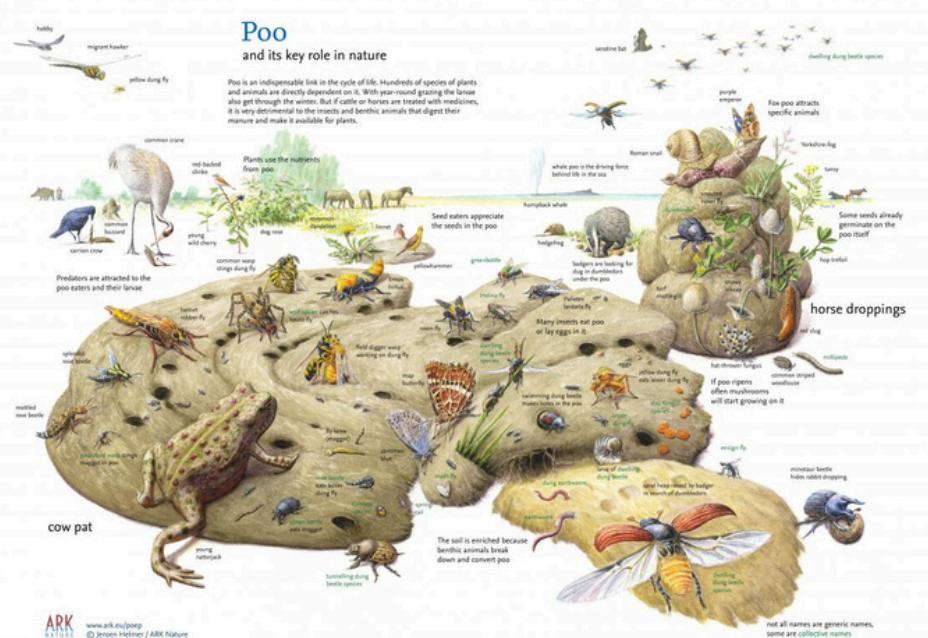
La gestion unique de la réserve par l'intervention des vaches marines a participé à la restauration de la biodiversité et au retour de nombreuses espèces, dont plusieurs coléoptères coprophages, aussi appelés « bousiers ».



Au cours de leur cycle de vie, les insectes dits "coprophages" vont consommer, enfouir et aérer les excréments. Souvent méconnus, ils sont pourtant indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes, notamment en participant au recyclage des matières fécales.

Les suivis réalisés au sein de la réserve permettent d'attester que le site présente un très bon potentiel d'accueil pour la faune coprophage. Cette diversité d'espèces est possible grâce aux actions de pâturage entreprises sur la réserve depuis de nombreuses années mais surtout grâce à l'abandon des traitements antiparasitaires sur le bétail afin de ne pas empoisonner les coprophages.

Les bouses : un milieu riche de vie !



Partout dans le monde, on constate aujourd’hui une chute de la diversité et du nombre de coléoptères coprophages et les causes sont multiples : disparition des petites exploitations, abandon du pâturage extensif, diminution des surfaces en prairies, intensification agricole, traitement sanitaire des troupeaux, fragmentation et urbanisation des habitats, etc. (LUMARET et al, 2022).

Bien que ces insectes soient indispensables à l’activité pastorale, aucune espèce ne bénéficie d’une mesure de protection ou de gestion particulière en France.

Des recherches archéologiques ont montré que le bousier *Scarabaeus laticollis* était présent sur tout le littoral depuis des temps très reculés. L’Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) et le site openobs du Muséum national d’Histoire naturelle (MNHN) donnent l’espèce présente jusqu’en 1950 sur la commune de Vendays-Montalivet, située à seulement une trentaine de kilomètres de Lacanau. Sa dernière observation en Gironde date de 1963, à Montalivet (Paulian & Baraud 2023).

L’espèce concernée : *Scarabaeus laticollis*

Nom binomial : *Scarabaeus laticollis* Linné, 1767

Taille : 13 à 23 mm.

Statut : Mentionné en tant qu’espèce de préoccupation mineure dans le monde depuis 2015 selon la Liste rouge de l’IUCN, *Scarabaeus laticollis* ne possède aucun statut de protection en France.

Périodes d’observation de l’adulte : de février à novembre, activité prédominante de la fin du printemps à l’automne avec une baisse sensible en août (période de sécheresse maximale).

Biologie-éthologie : Coprophage de type télécopride (c'est-à-dire rouleur). Montre une nette préférence pour les crottins de brebis et les bouses de vache, mais on peut le trouver également dans le crottin de cheval, les excréments humains et canins. Se rencontre entre le niveau de la mer et 500 m en milieu ouvert ou semi-ouvert. L’espèce peut se retrouver jusqu’à 1900 m sur des versants bien ensoleillés.



© Neil Aldridge / Rewilding Europe

UNE INITIATIVE PIONNIÈRE EN FRANCE

Contrairement aux Buffles d'eau, dont l'introduction est une première au sein de la Réserve Naturelle de l'Etang de Cousseau, une première opération de relâcher de bousiers *S.laticollis* a eu lieu, en deux temps, les 21 et 26 avril 2023. Alors que les expérimentations de réintroduction d'insectes sont fréquentes dans de nombreux pays européens, elles restent très rares en France, faisant de cette opération une première nationale !

Les individus à relâcher ont été récoltés dans la périphérie de Montpellier sur des sites de garrigues pâturés par des taureaux camarguais et où *S.laticollis* est encore très abondant. En 2023, ce sont 63 individus qui ont été capturés au moyen de pièges non létaux posés sur quatre sites différents et relevés à trois reprises.

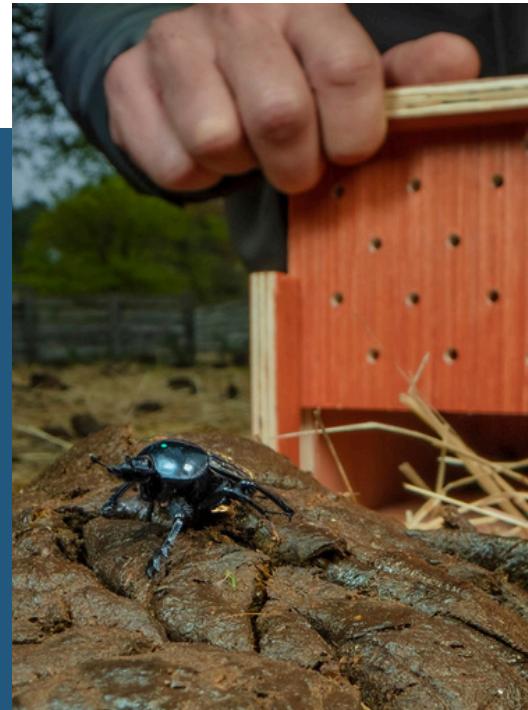
Dans le cadre de ce programme de réensauvagement, une nouvelle opération de relâcher est prévue le 7 mai 2024. Elle s'accompagnera de mesures de suivi de l'efficacité, grâce à une méthode de piégeage non destructive. Elles s'effectueront pendant 6 mois tout au long de la période d'activité de l'espèce.

Pourquoi restaurer les communautés de coléoptères coprophages ?

Restaurer le bon fonctionnement des écosystèmes et du troupeau
En accélérant la dégradation des bouses, les coprophages contribuent à l'état sanitaire des troupeaux en évitant la recontamination par des parasites.

Enrayer le déclin des espèces

Les inventaires historiques montrent que la diversité de coléoptères coprophages en Gironde et sur le territoire des Landes de Gascogne était autrefois beaucoup plus importante.



© Neil Aldridge / Rewilding Europe

DES PARTENAIRES ENGAGÉS

Ce programme original de lâchers fait l'objet d'un financement spécifique de [Rewilding Europe](#). Cette organisation à but non lucratif travaille, partout en Europe, à la création d'espaces sauvages où les processus naturels fonctionnent librement, sans intervention.

La Réserve Naturelle est également soutenue par des partenaires financiers (la [DREAL Nouvelle-Aquitaine](#), le [Conseil départemental de la Gironde](#), l'[Agence de l'Eau Adour-Garonne](#), le [Conservatoire du Littoral](#)) mais également fonciers (la [Commune de Lacanau](#), le Conservatoire du Littoral, le Conseil départemental de la Gironde).

D'autres partenaires s'investissent au sein de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Cousseau : l'association [Cistude Nature](#), le [Conservatoire des Races d'Aquitaine](#), le [Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Etangs du Littoral Girondin...](#)



Les équipes de la RNN de l'Etang de Cousseau et Rewilding Europe - © Neil Aldridge



CONTACTS

Xavier Chevillot

Directeur
SEPANSO Aquitaine
xavier.chevillot@sepanso.org

Retrouvez les actualités de la
SEPANSO Aquitaine sur :



www.sepanso.org

Cyril Forchelet

Chargé de mission
RNN de l'Etang de Cousseau
cyril.forchelet.rnncousseau@sepanso.org